

L'Adresse—M. Saltsman

pas et qui, malheureusement, dans de nombreuses parties de notre pays, n'ont aucune perspective d'emploi. A moins d'un renversement spectaculaire, ils envisagent de passer leur jeunesse, et peut-être leur âge mûr, au chômage.

Ce que nous faisons sur ce plan, si l'on peut parler d'actions, ce n'est pas de créer des emplois ou de chercher le moyen de le faire. Nous comptons simplement sur la caisse d'assurance-chômage. Ce que veut mon parti, comme l'a assez dit mon chef, ce sont des emplois et non pas des secours. Ceux qui exercent un emploi payent assez cher en impôts, consciemment ou inconsciemment, pour ceux qui ne travaillent pas. Tant qu'à partager, il vaudrait beaucoup mieux trouver le moyen d'augmenter l'emploi, de créer plus de biens en employant plus de monde. Si pour cela il faut réduire la semaine de travail, qu'on y pense.

«Ces malheureux socialistes, dira-t-on, s'il fallait les en croire nous aurions des impôts lourdement progressifs. Ils en veulent aux personnes les mieux rémunérées». C'est vrai dans un sens. Il y a assez longtemps que ceux qui se trouvent au bas de l'échelle sont mal lotis, au lieu de réductions d'impôts qui ne les aident guère, ou de façon très marginale, il faudrait des crédits d'impôts ou, comme le demande mon ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), des démo-primes, des versements directs à chacun.

M. Woolliams: Il ne veut pas prendre sa retraite.

M. Nystrom: Il y viendra dans 10 ans.

M. Saltsman: L'exemple qu'on me donne est celui du médecin qui ne se donnera pas la peine de travailler 60 ou 80 heures par semaine si cela relève son taux d'imposition. Moi je dis qu'un médecin ne devrait pas effectuer autant d'heures de travail. On prétend aussi que personne ne fera d'heure supplémentaire s'il a trop d'impôts à payer. Moi je demande pourquoi il ferait des heures supplémentaires quand d'autres sont sans travail. Voilà comment il faudra apprendre à penser, si nous voulons trouver la solution à nos problèmes.

J'ai été révolté l'autre jour en lisant dans le journal le discours que le ministre des Travaux publics (M. Buchanan) a fait à Brantford. Il a mentionné que le gouvernement fédéral envisageait d'apporter certaines modifications aux allocations familiales. Je suis persuadé qu'il recevra beaucoup d'appui de mes amis qui se trouvent à ma droite. On envisage de supprimer l'allocation familiale pour le premier enfant. Je sais que le ministre a des enfants. Il doit se rendre compte que c'est le premier enfant qui coûte le plus cher. Tant que cet enfant n'est pas né la situation est à peu près celle de célibataires. Il n'y a pas vraiment de dépenses supplémentaires, c'est le premier enfant qui coûte le plus cher. C'est à ce moment qu'il faut acheter un berceau, ou il faut une maison plus grande et il y a aussi beaucoup d'autres choses à considérer.

● (2122)

Le ministre a ajouté que l'on envisage de ne plus lier les allocations familiales au coût de la vie. C'est révoltant. Le gouvernement parle aujourd'hui de ce qu'il va donner aux gens en baisse d'impôt et il reprend ensuite ses réductions de cette façon.

Ce qui est particulièrement choquant dans ce changement c'est que les allocations n'augmenteront pas en même temps que le coût de la vie tandis que les pensions des députés et des fonctionnaires prévoient une allocation liée à une augmentation du coût de la vie. C'est faire preuve d'une étrange échelle

[M. Saltsman.]

de valeurs de discuter de cette question en ces termes. Je suppose que le ministre a tiré les marrons du feu pour quelqu'un qui désirait le faire mais qui refusait d'en prendre la responsabilité.

Je vois que vous vous impatientez, monsieur l'Orateur. Je voudrais terminer en exprimant encore une fois mon désappointement vis-à-vis des mesures présentées à la Chambre ce soir et en particulier la déception que j'éprouve en me rendant compte que le gouvernement, en dépit de la terrible expérience des quelques dernières années et des sombres prévisions touchant le chômage au cours de l'hiver prochain, ne semble avoir absolument rien appris.

Des voix: Bravo!

● (2125)

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je voudrais, tout d'abord, comme mes autres collègues qui ont eu l'occasion d'entendre les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, je voudrais les féliciter pour leur première expérience à la Chambre et leur souhaiter bon succès dans leurs travaux parlementaires. Je voudrais également féliciter l'honorable ministre des Finances (M. Chrétien) de sa nouvelle promotion et lui souhaiter bon succès également, surtout dans le domaine de la finance comme nous la connaissons au Canada. Il mérite certainement de l'encouragement pour accomplir des *somersaults* aussi indescriptibles que celles que nous avons eu l'occasion de voir ce soir.

Tout de même, ce soir dans son discours il a fait au moins des tentatives et nous sentons déjà que des élections sont dans l'air, que des élections auront lieu probablement en 1978, et que le ministre a fait des efforts dans ce sens-là, parce que son discours revêt une saveur électorale. Il a voulu nous démontrer par son discours que le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère des Finances, veut faire des tentatives de relance économique. Mais lorsque nous lisons le discours sérieusement et que nous regardons les mots, ce qu'ils veulent dire, nous réalisons qu'il y a beaucoup plus de mots que de réalité. Il nous annonce des exemptions de l'ordre de 1.5 milliard dans le domaine de l'impôt sur le revenu où des individus qui gagneraient \$15,000 ou moins paieront \$100 de moins d'impôt au cours de l'année 1978, ce qui représente également aussi des diminutions de revenus pour le gouvernement fédéral de l'ordre de 700 millions.

Il nous a parlé aussi des économies que les Canadiens feront au chapitre de l'indexation où \$850 millions du gouvernement seront affectés en moins pour couvrir ce chapitre. Cependant, nous avons remarqué qu'à ce chapitre le ministre est allé à la pêche, parce que l'indexation en 1978, personne encore ne peut savoir jusqu'où le gouvernement fédéral devra indexer dans ce domaine pour pouvoir couvrir la somme qu'il mentionne dans son budget.

Monsieur le président, je dois faire remarquer qu'il y a là-dedans des phrases à double sens et qu'il y a des promesses électorales dans ce domaine. Je voudrais signaler la page 10, par exemple, où le ministre a été applaudi à tout rompre par ses collègues. A la page 10, on peut lire:

A la suite des suggestions des députés de tous les partis, je n'imposerai pas pour le moment les revenus de placement réalisés par le détenteur d'une police d'assurance lors du décès de l'assuré.